

SAGE de la Sélune



Document final validé par la CLE le 27 novembre 2007.

Le SAGE comporte 67 préconisations d'actions destinées à atteindre le bon état des milieux aquatiques tout en conciliant les usages sur le bassin versant.

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sélune

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Document du SAGE (avant LEMA), gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : AGRICULTURE

Date : 2007-11-27

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-83824

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/doc_SAGE03005-1295278104.pdf

Commune : BARENTON (50029), BELLEFONTAINE (50043), BUAIS-LES-MONTS (50090), CÉAUX (50108), CHASSEQUEY (50125), COURTILS (50146), CROLLON (50155), DUCEY-LES CHÉRIS (50168), GER (50200), GRANDPARIGNY (50391), HAMELIN (50229), HUISNES-SUR-MER (50253), ISIGNY-LE-BUAT (50256), JUILLEY (50259), JUVIGNY-LE-TERTRE (50260), LA BAZOGE (50037), LA CHAPELLE-URÉE (50124), LA CROIX-AVRANCHIN (50154), LAPENTY (50263), LE MESNILLARD (50315), LE MESNIL-OZENNE (50317), LE MESNIL-RAINFRAY (50318), LE NEUFBOURG (50371), LE TEILLEUL (50591), LE VAL-SAINT-PÈRE (50616), LES LOGES-MARCHIS (50274), MARCILLY (50290), MONTJOIE-SAINT-MARTIN (50347), MORTAIN-BOCAGE (50359), MOULINES (50362), POILLEY (50407), PONTAUBAULT (50408), PONTORSON (50410), PRÉCEY (50413), REFFUVEILLE (50428), ROMAGNY FONTENAY (50436), SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE (50448), SAINT-BARTHÉLEMY (50450), SAINT-BRICE-DE-LANDELLES (50452), SAINT-CLÉMENT-RANCOUDRAY (50456), SAINT-CYR-DU-BAILLEUL (50462), SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY (50474), SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT (50484), SAINT-JAMES (50487), SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE (50500), SAINT-LOUP (50505), SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (50516), SAINT-OVIN (50531), SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME (50543), SAINT-SENIER-DE-BEUVRON (50553), SAVIGNY-LE-VIEUX (50570), SERVON (50574), TANIS (50589), VERGONCEY (50627), FOUGEROLLES-DU-PLESSIS (53100), LA DORÉE (53093), LANDIVY (53125), LARCHAMP (53126), MONTAUDIN (53154), PONTMAIN (53181), SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE (53202), SAINT-ELLIER-DU-MAINE (53213), SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE (53238), LA BAZOUGE-DU-DÉSERT (35018), LAIGNELET (35138), LANDÉAN (35142), LE CHÂTELLIER (35071), LE FERRÉ (35111), LE LOROUX (35157), LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT (35162), MELLÉ (35174), MONTHAULT (35190), PARIGNÉ (35215), POILLEY (35230), SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault (35271), VILLAMÉE (35357)

Département : MANCHE (50), MAYENNE (53), ILLE-ET-VILAINE (35)

Région : BASSE-NORMANDIE (25), PAYS-DE-LA-LOIRE (52), BRETAGNE (53)

Masse d'eau : la Sélune de sa source au confluent de l'Airon (exclu) (HR346), L'Airon de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR347), le lair de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR349), le Beuvron de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR350), la Sélune du pied du barrage de La Roche Qui Boit à l'embouchure (HR351), L'Oir de sa source au confluent de la Sélune (exclu) (HR352), Couesnon (GG016), Mayenne (GG018), Socle du bassin versant de la Sélune (HG504), Socle du bassin versant de la Sée (HG505),

Barrage de Vezins (HL40)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-de-la-selune0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

